

Appel de candidatures

Prix de doctorat de 2007

L'excellence en recherche au doctorat

Les Prix de doctorat

Chaque année, les Prix de doctorat décernés par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) soulignent l'excellence de travaux de recherche menés par des étudiants en sciences naturelles et en génie. Au fil des ans, ces prix prestigieux ont couronné les réalisations de scientifiques et d'ingénieurs dont les travaux étaient les plus prometteurs au Canada. Nous invitons les universités à proposer, pour le concours de 2007, la candidature de leurs meilleurs étudiants au doctorat.

Une distinction prestigieuse

Jusqu'à quatre Prix de doctorat sont décernés à des étudiants qui terminent leurs études de doctorat dans une université canadienne. Deux prix peuvent être décernés dans chacune de ces deux catégories : sciences naturelles, et génie et informatique. Chaque lauréat reçoit une plaque avec citation, une médaille d'argent et une bourse de 10 000 \$.

L'admissibilité et les critères

Sont admissibles aux Prix de doctorat les étudiants qui :

- ▶ ont poursuivi des travaux de recherche en sciences naturelles, ou en génie et informatique;
- ▶ ont **soutenu avec succès** leur thèse de doctorat entre le 6 septembre 2005 et le 5 septembre 2006;
- ▶ sont citoyens canadiens ou ont un statut de résident permanent au Canada au moment de la mise en candidature.

C'est aux universités, et non aux étudiants, qu'il revient de présenter une candidature. Les doyens des études supérieures dans les universités canadiennes ne peuvent présenter plus de deux candidatures pour leur université (soit un candidat dans la catégorie des sciences naturelles et un autre dans celle du génie et de l'informatique). Les universités qui prévoient présenter la candidature d'un étudiant dont les travaux de recherche recoupent les domaines de compétence d'autres organismes subventionnaires, ou qui sont incertaines de la catégorie dans laquelle la candidature doit être présentée, sont invitées à communiquer avec le personnel du CRSNG.

Dans son évaluation des candidatures, le comité de sélection porte son attention sur la qualité de la recherche. À cette fin, le comité évaluera l'importance et l'incidence des contributions de l'étudiant dans son domaine et la façon dont les résultats ont été communiqués. En outre, dans le cas des étudiants en génie et en informatique, le comité tiendra compte des possibilités d'application des travaux de recherche.

La présentation des candidatures

Le comité de sélection a besoin de renseignements qui doivent être fournis à la fois par l'université et par l'étudiant. Veuillez utiliser la liste ci-dessous pour vous assurer que les dossiers de candidature sont complets et exacts.

L'université doit fournir les documents suivants.

- ▶ Une **lettre du doyen des études supérieures*** recommandant la candidature et indiquant le nom de l'étudiant et de son département, la catégorie dans laquelle est présentée la candidature (sciences naturelles, ou génie et informatique) ainsi qu'une brève description du processus de sélection.
- ▶ Une **brève présentation** de l'examineur de l'extérieur **par le doyen des études supérieures***, dans laquelle figurent son nom au complet, son affiliation, son expertise et ses titres de compétence lui permettant d'évaluer les travaux de recherche **(au plus une page, les pages en sus seront retirées)**. Ne joignez pas le curriculum vitæ de l'examineur de l'extérieur.
- ▶ **L'attestation de la soutenance avec succès de la thèse de doctorat de l'étudiant** (qui doit porter la date de la soutenance).

- ▶ Un exemplaire du **rapport signé et daté de l'examineur de l'extérieur sur la thèse**. Ce rapport doit avoir été présenté à l'université **au moment** de la soutenance finale, **ou avant** celle-ci. Un bon rapport comprendra les observations de l'examineur de l'extérieur expliquant son évaluation de la thèse qui aideront le comité à évaluer les travaux de recherche. Ce rapport doit notamment indiquer l'importance et l'incidence des contributions du candidat dans son domaine.
- ▶ Une **lettre d'une page du directeur de département***. Cette lettre doit décrire les contributions de l'étudiant à la recherche et à toute publication (autres que les contributions du directeur de travaux).
- ▶ Une **copie signée de la liste de contrôle** dont toutes les cases ont été cochées.

* Si le poste est occupé par le directeur ou le codirecteur de thèse de l'étudiant mis en candidature, un autre cadre supérieur de l'université doit alors présenter ces renseignements.

L'étudiant doit fournir les documents suivants.

- ▶ Un **curriculum vitæ à jour** qui indique les renseignements suivants :
 - (1) une liste des contributions de l'étudiant à la recherche et développement. Les contributions doivent être présentées en fonction des instructions relatives au formatage de la section 1, Contributions à la recherche et développement de la Demande de bourse du CRSNG (voir www.crsng.gc.ca/forms/instructions/200/f.asp);
 - (2) une **explication claire des contributions de l'étudiant** à des publications et à des activités de recherche communes;
 - (3) une justification des retards dans la diffusion des résultats de recherche de l'étudiant et des interruptions dans sa carrière;
 - (4) l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique où il sera possible de joindre le candidat jusqu'à la fin de février 2007.
- ▶ Un **sommaire clair d'une page décrivant ses travaux de recherche**, exposant la raison pour laquelle ils ont été entrepris et indiquant l'importance, l'incidence et l'originalité des résultats. Dans le cas de travaux multidisciplinaires, l'étudiant doit expliquer l'incidence de ses travaux de doctorat dans les domaines des sciences naturelles et du génie ou dans d'autres domaines, le cas échéant. Ce sommaire, qui constitue un élément clé du processus d'évaluation, doit être rédigé et signé par l'étudiant. En outre, il **ne doit pas** reprendre le texte du résumé de la thèse. Il doit être rédigé dans un **langage clair** qu'une personne qui ne connaît pas le domaine de recherche pourrait comprendre. Les renseignements contenus dans le sommaire pourraient servir à des fins publicitaires.
- ▶ **Deux séries de tirés à part ou de tirages préliminaires** de ses publications.
- ▶ Un **exemplaire de sa thèse de doctorat** (qui lui sera retourné après le concours).

La date limite

Les mises en candidature doivent parvenir au CRSNG au plus tard le 1^{er} octobre 2006. Prière de les envoyer à l'adresse suivante.

Prix de doctorat

Division des programmes de bourses

CRSNG

350, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 1H5

Téléphone : (613) 995-5521

Télécopieur : (613) 996-2589

Courriel : schol@crsng.ca

Les résultats du concours seront communiqués à chaque candidat et au doyen des études supérieures de l'université du candidat en février 2007. En outre, le recteur de l'université des lauréats et des finalistes sera avisé des résultats.